



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Projet d'établissement 2016-2019

Athénée Royal de Marche- Barvaux - Bomal

Coordonnées des différentes Implantations

Secondaire

IMPLANTATION DE MARCHE

Avenue de la Toison d'Or, 71
6900 MARCHE-EN-FAMENNE
Tél : 084/32.04.60
Fax : 084/32.04.61
e-mail : armarche-bomal@hotmail.com

IMPLANTATION DE BOMAL

Rue du Nofiot, 20
6941 BOMAL-SUR-OURTHE
Tél : 086/21.91.20
Fax : 086/21.91.22
e-mail : arbomal2@hotmail.com

IMPLANTATION DE BOMAL

CEFA : ENSEIGNEMENT EN ALTERNANCE
Rue du Nofiot, 20
6941 BOMAL-SUR-OURTHE
Tél : 086/21.91.24
e-mail : cefanl.bastogne@gmail.com

Fondamental

IMPLANTATION DE MARCHE

Section Primaire
Allée du Monument
6900 MARCHE-EN-FAMENNE
Tél : 084/32.04.70
Fax : 084/32.04.73
e-mail : ar.marche@gmail.com

IMPLANTATION DE MARCHE

Section Maternelle
Remparts des Jésuites, 18
6900 MARCHE-EN-FAMENNE
Tél : 084/31.24.07
e-mail : ar.marche@gmail.com

IMPLANTATION DE BARVAUX

Route de Marche, 6
6940 BARVAUX-SUR-OURTHE
Tél : 086/21.10.73
Fax: 086/21.85.10
e-mail : fondamentalbarvaux@hotmail.be

IMPLANTATION DE BOMAL

Rue du Nofiot, 20
6941 BOMAL-SUR-OURTHE
Tél : 086/21.91.25
Fax : 086/21.91.22
e-mail : fondamentalbarvaux@hotmail.be

Table des matières :

1/Introduction :

1.1 L'école dans sa région

2/Composition et offre d'enseignement

2.1 Les implantations, le continuum pédagogique

2.2 L'Offre d'enseignement

3/Nos partenaires privilégiés

3.1 Internes à l'école

3.2 Externes à l'école

4/Nos actions

4.1 Activités culturelles (musées, formations, concours)

4.2 Formation du personnel

4.3 Intégration des élèves à besoins spécifiques

4.4 Intégration des élèves dans le monde de l'entreprise

4.5 Concours intellectuels et sportifs

5/Ce que vous ne trouverez pas ailleurs...

5.1 La qualité de la nourriture

5.2 Les services de garderie

5.3 Possibilité de services pour les extérieurs : coiffure, esthétique

5.4 Possibilité de suivre des cours de promotion sociale

5.5 Délégation d'élèves

5.6 Cadre scolaire vert et aéré

5.7 Service de cars scolaires

5.8 Les tableaux interactifs

6/Projets pour l'avenir

6.1 Cellule anti harcèlement

6.2 Voyages scolaires

6.3 Voyages humanitaires

6.4 Cour de récréation sans disputes

6.5 Discipline

6.6 Projet potager + option horticulture au CEFA

6.7 Option théâtre dès sept 2016 + soutien langues sciences

6.8 Brocante

6.9 Daspa

6.10 Mise en avant du travail de nos élèves

7/Annexes

Annexe 1 : dossier destiné aux élèves fréquentant l'école fondamentale de Marche (p15)

Annexe 2 : dossier destiné aux élèves fréquentant l'école fondamentale de Barvaux-Bomal (p23)

1/Introduction :

1.1 L'école dans sa région

Dans un milieu rurbain (urbain-rural), au croisement des provinces de Luxembourg, Namur et Liège, l'Athénée Royal de Marche-Barvaux-Bomal profite donc des avantages de la ville (accès en train, bus, voies rapides) tout en restant dans un environnement vert et luxuriant.

2/Composition et offre d'enseignement

2.1 Les implantations, le continuum pédagogique

La crèche des galopins de l'athénée, ASBL autonome, permet à 24 nourrissons de découvrir le monde pendant que leurs parents peuvent partir travailler. Elle se trouve rue Beverée, à proximité de l'internat autonome de Marche.

Les trois écoles maternelles constituent la suite logique du cheminement de l'enfant qui découvre la scolarité. *L'école maternelle des remparts* accueille les enfants au cœur de Marche dans la rue des remparts sur un site exclusivement réservé aux enfants de l'école maternelle. *Celles de Barvaux et de Bomal* se trouvent dans un environnement plus rural, mais on retrouve dans chacune des implantations la volonté principale de guider l'enfant vers l'autonomie et la confiance en lui.

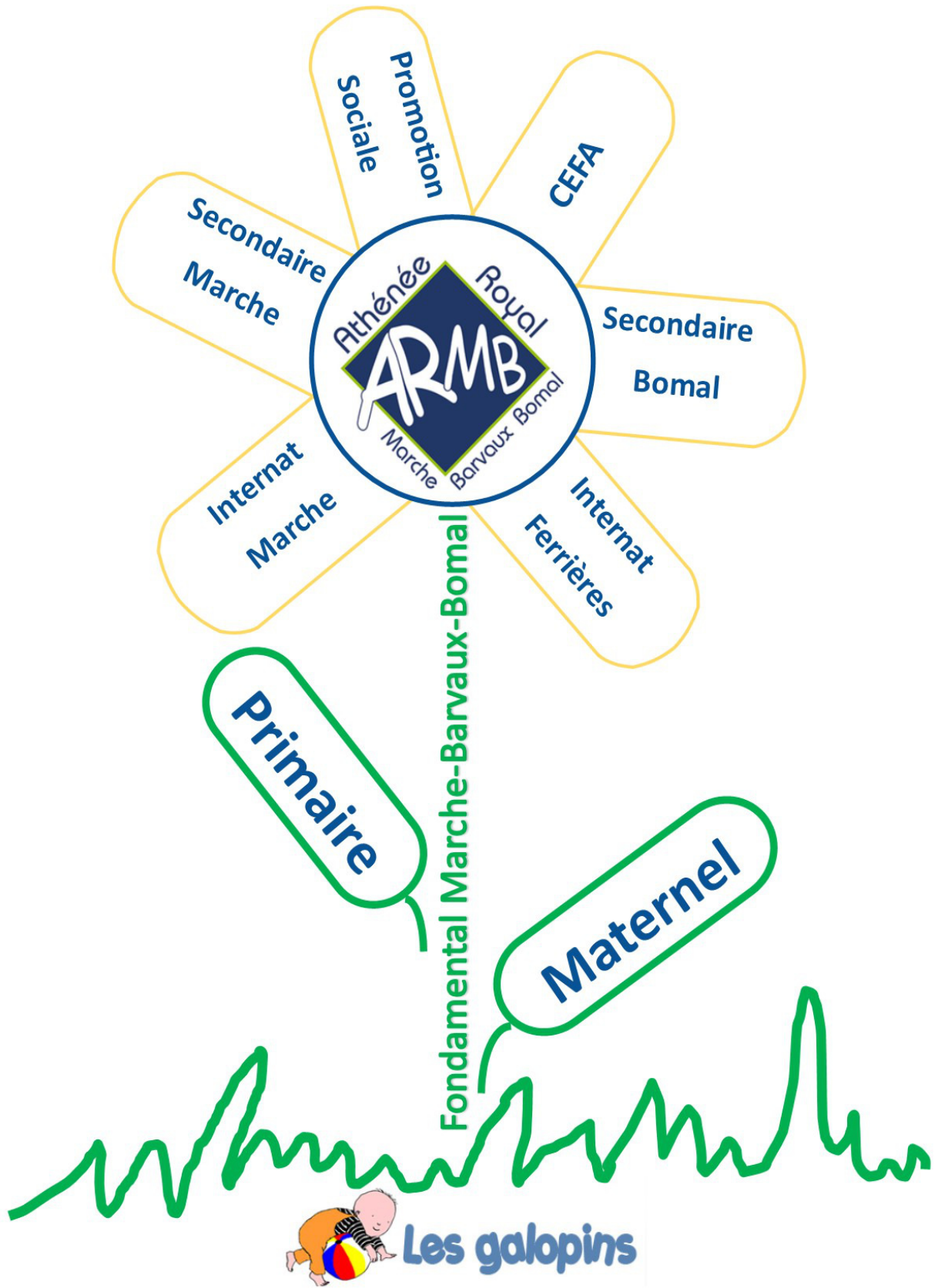
L'école primaire du monument, excentrée par rapport au cœur de la cité marchoise, permet des facilités d'accès avec parking aisé. **Les écoles primaires de Barvaux et Bomal** se situent sur la même implantation que les écoles maternelles du même nom.

Des garderies permettent une adaptabilité d'horaire aux parents qui le souhaitent sur chaque implantation.

Les écoles secondaires des implantations marchoise et bomaloise accueillent les élèves dès leur sortie de l'enseignement fondamental.

A Bomal, **l'enseignement en alternance** permet aux élèves qui s'y orientent de découvrir le monde du travail.

L'enseignement de promotion sociale permet une offre variée de post formation pour les adultes jeunes et moins jeunes, dès la sortie de l'enseignement obligatoire. On la retrouve à Marche et à Bomal.



2.2 L'Offre d'enseignement

A l'école fondamentale, en plus d'un enseignement de qualité, l'apprentissage d'une langue étrangère débute dès la cinquième année (anglais – néerlandais). Des heures d'adaptation sont disponibles pour les élèves en difficulté. Un Plan Individuel d'Apprentissage (PIA) leur est attribué afin d'individualiser leur apprentissage. Des cours philosophiques divers sont dispensés.

L'école secondaire de l'implantation Marchoise permet, dans son degré commun (1C, 2C), la pratique du latin, des sciences, des langues modernes, de l'économie, de soutien (français-math) mais aussi de matières plus pratiques comme la maçonnerie, la bio esthétique ou la coiffure.

Le premier degré commun de Bomal permet la pratique des sciences, de l'économie, d'un soutien français-math, de la maçonnerie, de la cuisine.

Dans le premier degré commun, des remédiations en français, math et langues sont offertes aux élèves qui le nécessitent.

Sur l'implantation de Marche, l'enseignement différencié permet aux élèves n'ayant pas obtenu le certificat d'études de base (CEB) de poursuivre un enseignement secondaire adapté.

A partir de la troisième secondaire, une scission s'opère.

L'enseignement général à Marche permet l'apprentissage du Latin, des Sciences, des Langues, de l'Education physique, des Sciences économiques.

L'enseignement général de Bomal offre l'apprentissage des Sciences, des Langues, de l'Education physique, des Sciences économiques.

L'enseignement technique de qualification :

A Marche, au deuxième degré, les options techniques sociales et techniques de bio-esthétique s'ouvrent aux élèves et au troisième degré, c'est la continuité avec les options agent/agent(e) d'éducation et bio-esthétique.

Une septième année de spécialisation en esthéticien-esthéticienne sociale est également accessible aux esthéticien(ne)s ayant terminé leur sixième.

A Bomal, au deuxième degré, nous proposons les options techniques sociales éducateur/éducatrice et animateur/animatrice et au troisième degré, la continuité du degré inférieur c'est à dire, agent/agent(e) d'éducation et animateur/animatrice.

L'enseignement professionnel de qualification à Marche (2^{ème} et 3^{ème} degré) propose l'option coiffure. Une 7^{ème} année « patron, patronne coiffeur » vient compléter cette offre d'enseignement (+ CQ -CESS)

L'enseignement par alternance de Bomal propose au deuxième et au troisième degré les spécificités suivantes : construction gros œuvre ; vente ; commis de cuisine/commis de salle, restaurateur/trice. Une septième année « gestion de très petites entreprises » permet l'obtention du certificat de gestion et du CESS à la sortie. L'option « ouvrier en implantation et entretien parcs et jardins » viendra compléter notre offre d'enseignement dès septembre 2016.

L'offre variée de **la promotion sociale** est disponible sur le site <http://www.promotion-sociale-marche.be/>

3/Nos partenaires privilégiés

3.1 Internes à l'école

Le personnel ouvrier et administratif (PAPO).

Le personnel PAPO contribue à la propreté de l'école. Il répond présent lors des activités parascolaires et propose des menus de qualité dans les différents self-services des implantations.

Il contribue pleinement au bon fonctionnement journalier de l'Athénée.

Le centre Psycho médico-social

Avec une implantation à Marche et une autre à Bomal, le centre PMS se pose en principal collaborateur de l'Athénée Royal. Plusieurs psychologues, infirmières, assistants sociaux sont à l'écoute des besoins et du bien-être des élèves, encadrés par une direction dynamique.

Les garderies

Les garderies sont les premières à accueillir les plus petits d'entre nous. Dès 06h30 sur l'implantation primaire, 7h30 pour la maternelle, et jusque 18h, les enfants reçoivent un encadrement optimal, peuvent se voir préparer des collations équilibrées (petits déjeuners, fruits). Bricolages et rires au programme.

Les amicales

L'Amicale de Marche et celle de Bomal sont constituées d'enseignants motivés et dévoués. Ils organisent de nombreuses activités et récoltent des fonds pour permettre d'offrir à chaque élève des voyages scolaires et activités culturelles à des prix attractifs, de distribuer le matériel scolaire (procure), d'aider les familles précarisées...

Les associations de parents

Sur les implantations de Barvaux et de Bomal, elles viennent en soutien et complètent les actions des amicales.

Le cercle des anciens

Le cercle des anciens et amis de l'Athénée Royal est constitué principalement d'anciens élèves, professeurs ou acteurs de notre école. L'ASBL permet de resserrer les liens de solidarité entre les élèves, de promouvoir et favoriser la fréquentation de notre école et de pallier à l'insertion de certains élèves, en difficulté, dans le monde professionnel.

Il constitue également un soutien financier afin d'améliorer le quotidien social et pédagogique de nos élèves.

3.2 Externes à l'école

Les parents

Les journaux de classe, le site internet et la page facebook, les Plans individuels d'apprentissage, les réunions de parents, les journées « portes ouvertes » sont autant d'occasions de collaborer avec ces partenaires indispensables que constituent les responsables des élèves.

Les organisations d'accrochage scolaire

Diverses ASBL participent au maintien des élèves précarisés dans la logique d'un suivi rigoureux de l'enseignement.

Ex : L'ASBL Mic Ados (service d'aide aux jeunes en milieu ouvert) <http://www.micados.be/>

L'enseignement spécialisé

De nombreuses intégrations (permanentes et temporaires totales) d'élèves à besoins spécifiques sont effectuées par les quatre interlocuteurs que sont le centre PMS ordinaire, le centre PMS spécialisé, l'école spécialisée de Waha-Marloie et l'Athénée Royal de Marche-Bomal. Ces intégrations sont réalisées tant au niveau fondamental que secondaire.

Des élèves de l'enseignement spécialisé sont intégrés à l'Athénée pour y effectuer des stages. Des élèves de l'Athénée se rendent également à l'école spécialisée pour s'y perfectionner (TQ éducateur) Pour la quatrième année consécutive, la manche belge de la compétition de Joélette (véhicule à une roue destiné au transport de personnes à mobilité réduite et poussé par des personnes valides) est organisée au départ de l'implantation de Marche.

L'AGI (infrastructures)

Le service des infrastructures de la fédération Wallonie Bruxelles assure à nos bâtiments un entretien de qualité et des interventions immédiates en cas de problème.

Les internats

Le home d'accueil de Marche-en-Famenne héberge de nombreux élèves de l'Athénée des deux sexes, tous scolarisés sur l'implantation de Marche.

Le « Château de Ville » accueille de la même façon les élèves de l'implantation de Bomal.

La ville de Marche

Partenaire privilégié, la ville de Marche et l'Athénée collaborent dans de nombreux dossiers qu'ils soient culturels et/ou sportifs. (Potager didactique, voyages dans des pays en voie de développement, projets communs de lutte contre l'homophobie, contre la violence envers les plus faibles...)

La Commune de Durbuy

L'implantation de Bomal et la commune de Durbuy planifient de nombreuses activités en commun. (Festivités de la St Martin...)

Les responsables des endroits de stage

Qu'il s'agisse de patrons d'entreprise, de firmes, de sociétés, tous ces collaborateurs permettent à nos élèves de découvrir le monde du travail, celui qu'ils connaîtront après l'obtention de leur diplôme.

4/Nos actions

4.1 Activités culturelles (musées, formations, concours)

Chaque année, de nombreuses visites culturelles sont programmées : musée, théâtre, cinéma, conférences, animations diverses, destinées aux élèves de tout âge.

4.2 Formation du personnel

Le CAF (centre d'action et de formation) reçoit chaque année de nombreux membres du personnel pour une formation en cours de carrière. D'autres formations sont organisées en interne, de différente envergure. (par implantation ou globales)

4.3 Intégration des élèves à besoins spécifiques

Depuis trois ans, l'Athénée accueille des élèves à besoins spécifiques. Une classe de cours au rez-de-chaussée leur est d'ailleurs réservée. Les spécificités comme les dyscalculies, dyslexie, dysorthographe, dyspraxie reçoivent également une attention particulière. Dans le cadre de l'intégration, plusieurs enseignant(e)s encadrent et soutiennent ces élèves qui sont des élèves comme les autres.

4.4 Intégration des élèves dans le monde de l'entreprise

L'enseignement en alternance permet aux élèves de découvrir le monde du travail tout en restant scolarisé (2 jours) et en percevant une rémunération.

Tous les élèves du degré supérieur (G, TQ et P) vont en stage de découverte du monde professionnel, avec une fréquence et une orientation proportionnelles à leurs options de base.

4.5 Concours intellectuels et sportifs

Les olympiades de math, de sciences, d'informatique, les tournois d'éloquence, les concours organisés par la communauté française permettent chaque année à nos élèves de se mettre en avant. Dans le cadre des cours d'éducation physique, nos élèves sont souvent sollicités pour participer aux compétitions organisées par la FSEC, l'ADEPS, les tournois inter-établissements, le mémorial Van Damme...

5/Ce que vous ne trouverez pas ailleurs...

5.1 La qualité de la nourriture

Les quatre implantations (Remparts, Toison d'or, Barvaux et Bomal) proposent des repas chauds. Les deux écoles secondaires permettent l'accès à un self-service proposant des menus de qualité et équilibrés, dont bénéficient les élèves, les professeurs et les adultes de la promotion sociale

5.2 Les services de garderie

L'ASBL ARFOND participe à la vie active de l'école cf pt 3.1

5.3 Possibilité de services pour les extérieurs : coiffure, esthétique

Les habitants de la région de Marche sont nombreux à profiter des services de coiffure et d'esthétique offerts par l'Athénée à des prix plancher ! Première occasion pour nos élèves de côtoyer le monde du travail, encadrés de près par des professeurs attentifs !

5.4 Possibilité de suivre des cours de promotion sociale

Sur les implantations de Marche et de Bomal. L'offre variée de **la promotion sociale** est disponible sur le site <http://www.promotion-sociale-marche.be/>

5.5 Délégation d'élèves

Une équipe d'enseignants motivés organise chaque année des élections d'élèves aussi bien au fondamental qu'au secondaire. Ils se réunissent plusieurs fois par an afin de faire émerger des propositions soumises au conseil de participation.

C'est une responsabilisation de nos jeunes et moins jeunes étudiants qui débouche sur des réalisations concrètes et une préparation à leur mission citoyenne future.

5.6 Cadre scolaire vert et aéré

L'équipe du personnel ouvrier met un point d'honneur à entretenir les sites de façon optimale afin que les élèves puissent s'épanouir et trouver leur bien-être. La nouvelle section « horticulture » pourra contribuer à ce concept vert d' « école poumon ».

5.7 Service de cars scolaires

Trois cars scolaires (un par implantation) sont mis à la disposition de nos trois chauffeurs et permettent de véhiculer les élèves vers les destinations culturelles ou sportives des environs de façon sécurisée et gratuite.

5.8 Les tableaux interactifs

Actuellement, les différents sites de l'ARMB comptent 12 tableaux interactifs. Ce nombre est destiné à croître au fil du temps. Les 4 classes cyber médias permettent la pratique des cours d'informatique en restant à la pointe de la technologie.

6/Projets pour l'avenir

6.1 Cellule anti harcèlement

Cette cellule est composée de professeurs volontaires et prêts à suivre une formation ad hoc. L'élève qui se sent victime ou qui constate des faits liés au harcèlement peut se confier à l'un de ces enseignants et verra, après le remplissage d'un document spécifique, son cas pris en considération le cas échéant.

6.2 Voyages scolaires

Chaque année, nous nous efforcerons de proposer un voyage scolaire par année à partir du deuxième degré. Des excursions ponctuelles seront organisées au premier degré. Ces voyages seront culturels, encadrés par des enseignants responsables.

Les élèves du fondamental participeront eux aussi à ces classes de dépaysement et de découverte.

6.3 Voyages humanitaires

Les élèves du secondaire sont impliqués dans les projets Mémisa (voyage humanitaire au Bénin en juillet 2016) (implantation de Marche, en collaboration avec d'autres réseaux d'enseignement et la ville de Marche)

L'ASBL « les grains de sable » prévoit des voyages humanitaires et matériels en soutien aux écoles sénégalaises démunies (implantation de Bomal)

6.4 Cour de récréation sans disputes

Suite à une formation donnée par Monsieur Humbeeck, psychologue à l'université de Mons, nous projetons de réorganiser les cours de récréation des implantations fondamentales avec pour objectif de limiter les conflits qui s'y produisent.

6.5 Discipline

Le Règlement d'Ordre Intérieur global du secondaire, le ROI des ateliers et le ROI disciplinaire seront revus et iront dans le sens d'une gradation des sanctions revues. Le ROI doit s'adapter à l'évolution des habitudes des élèves (nouvelles technologies)

6.6 Projet potager + option horticulture au CEFA

Dans le cadre du projet « école poumon », l'école fondamentale et l'implantation secondaire de Marche vont mettre en place un potager destiné à faire découvrir les légumes frais aux élèves, de l'établissement, acteurs dans ce projet. La ville de Marche soutient et participe à cette idée.

Le CEFA de l'implantation de Bomal crée une option « ouvrier en implantation et entretien parcs et jardins », les élèves pourront participer à l'entretien des espaces verts du site.

6.7 Option théâtre dès septembre 2016 + soutien langues sciences

Dès septembre 2016, une option théâtre viendra compléter l'offre d'enseignement des cours à options du premier degré.

6.8 Brocante

Une grande brocante, qui était auparavant organisée chaque année en octobre, doit revoir le jour.

6.9 Daspa

Nous espérons ouvrir un dispositif d'accueil pour jeunes primo arrivants. Ceux-ci pourraient être accueillis dans une classe à part et apprendre le français avant de s'intégrer dans l'enseignement traditionnel.

6.10 Mise en avant du travail de nos élèves

Dans la lignée du barbecue, de la boîte aux lettres et d'autres réalisations in situ, nous faisons appel aux élèves pour améliorer les infrastructures lorsque l'occasion nous est fournie.

7/ Annexes

Deux annexes viennent compléter ce projet d'établissement :

annexe 1 : présentation destinée aux parents désireux d'inscrire leur enfant à l'école fondamentale de Marche ;

annexe 2 : document présentant les écoles fondamentales de Bomal et de Barvaux.

Projet approuvé par le CoCoBa ce 16/06/16

Projet approuvé par le CoPa ce 27/06/16

Projet d'établissement destiné aux élèves
fréquentant la section fondamentale
de Marche (Annexe 1 du projet global)



ATHENEE ROYAL de MARCHE-BARVAUX-BOMAL,
71, Avenu de la Toison d'OR 6900 Marche
Tél : 084/320460 // Fax : 084/320473 Courriel :
ar.marche@gmail.com

:

Fondamental

IMPLANTATION DE MARCHE

Section Primaire

Allée du Monument
6900 MARCHE-EN-FAMENNE
Tél : 084/32.04.70
Fax : 084/32.04.73
e-mail: ar.marche@gmail.com

IMPLANTATION DE MARCHE

Section Maternelle

Remparts des Jésuites, 18
6900 MARCHE-EN-FAMENNE
Tél : 084/31.24.07
e-mail: ar.marche@gmail.com

ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL :

Dans l'enseignement primaire, les instituteurs pratiquent la pédagogie par contrats, ce qui permet aux jeunes élèves de travailler selon leur propre rythme et de planifier leur travail.

Les instituteurs sont attentifs à l'évolution de l'utilisation du journal de classe, pour passer du principe du répertoire à celui de l'agenda.

L'organisation de l'enseignement fondamental s'intègre dans un continuum pédagogique structuré en 2 étapes, divisées en cycles. La 3^{ème} étape concerne les 2 premières années de l'enseignement secondaire.

<u>1^{ère} étape :</u>	1 ^{er} cycle : de l'entrée en maternelle à l'âge de 5 ans 2 ^{ème} cycle : de l'âge de 5 ans à la fin de la 2 ^{ème} année
<u>2^{ème} étape :</u>	3 ^{ème} cycle : 3 ^{ème} et 4 ^{ème} années primaires 4 ^{ème} cycle : 5 ^{ème} et 6 ^{ème} années primaires

Organisation d'une année complémentaire possible à l'intérieur ou à la fin d'un cycle:

Pour les enfants en année complémentaire, l'équipe éducative mettra en place un PIA (Plan Individuel d'Apprentissage) tiré du PIA de l'enseignement spécialisé.

Ce PIA est complété régulièrement par l'enseignant ainsi que par les maîtres spéciaux. Ce système permet à l'équipe de suivre l'évolution des apprentissages ainsi que de repérer les enfants qui n'évoluent pas ou plus.

Ces derniers sont alors confiés à un autre enseignant (maître d'adaptation).

S'il s'avère que des problèmes relèvent d'un logopède, les enfants concernés seront pris en charge par des logopèdes privés.

Dans les cas où les parents ne font pas les démarches nécessaires, les enfants seront alors pris en charge par des stagiaires en logopédie en dernière année à la Haute-Ecole qui collabore avec le CPMS lié à l'établissement. Ces stagiaires sont présentes à l'établissement toutes les semaines.

Afin d'assurer à tous les enfants la maîtrise des fondements et des compétences essentielles qui les rendront aptes à apprendre toute leur vie, nous axons notre enseignement sur :

- ❑ La continuité des apprentissages au sein des classes et entre les différentes classes de l'établissement ;
- ❑ La pédagogie différenciée qui consiste à varier les méthodes, à respecter le rythme de chacun tout en cherchant un équilibre au sein de la classe afin de le faire progresser ;

- L'évaluation formative permet aux élèves d'apprécier le progrès accompli, de comprendre les difficultés qu'ils rencontrent. L'évaluation formative permet aussi et surtout aux enseignants d'observer les difficultés rencontrées par les enfants, de mettre en place des stratégies didactiques pour surmonter ces difficultés. Cette évaluation sert les pratiques de la pédagogie différenciée.
1. Une de nos priorités est l'apprentissage du respect vis à vis de chacun. La direction se réserve aussi le droit de supprimer les classes de dépaysement ainsi que certaines sorties pour les élèves récalcitrants.
 2. Pendant toutes ces étapes, il importe de mettre le doigt sur l'aspect démocratique de la vie d'une école en revoyant avec les enfants le règlement d'ordre intérieur et en promouvant dès le plus jeune âge une attitude responsable de ces derniers. Distribué à tous les enfants et commenté en classe en plus du R.O.I. propre au réseau (Nous souhaiterions présenter le nouveau ROI, appelé jusqu'ici « Règles de vie à l'école » lors d'un COCOBA afin qu'il devienne la référence de notre enseignement fondamental).

La revalorisation de l'Enseignement fondamental passe par une meilleure image de nos bâtiments (classes rafraîchies, entrée de la cour attrayante, projet de cours sans « dispute »...)

Le goût du théâtre s'acquiert par la vision de plusieurs spectacles proposés par le Centre Culturel de Marche-en-Famenne avec lequel nous entretenons déjà des relations privilégiées.

Promouvoir une éducation à la santé en faisant appel à des collaborations : le Centre P.M.S. et des organismes extérieurs (Viasano, fruits et lait à l'école). L'effort portera sur l'alimentation, la pratique sportive et l'hygiène en règle générale. Collaboration avec la Commune pour l'organisation d'un « déjeuner malin ».

Promouvoir aussi une éducation à la sécurité routière en collaboration avec l'APPER ainsi que PROVELO.

Promouvoir également une éducation à la citoyenneté en partenariat avec des organismes extérieurs : Opérations « Place aux enfants, Projet de médiation par les pairs avec l'Université de Mons »...

Enfin, l'équipe fait de la lutte contre le harcèlement et l'absentéisme scolaire une de ses priorités.

Au niveau primaire, les instituteurs sont attentifs à l'attention portée à chaque enfant en étant un maximum à leur écoute. Nous avons d'ailleurs procédé à des élections de délégués de classes. Ceux-ci se réunissent une à deux fois par mois avec la direction. Un PV est à chaque fois rédigé et donné à tous les acteurs de l'établissement.

Liaison primaire/secondaire

La liaison entre les élèves de 6^{ème} primaire et ceux de 1^{ère} secondaire est favorisée par l'occupation conjointe du logement pour certains cours, ainsi que par une journée de découverte du secondaire.

Un projet « Jardin » a été mis en place en collaboration avec la Commune. Il permet de faire travailler ensemble des élèves du primaire, du secondaire ainsi que des personnes porteuses d'un handicap (ASBL ANDAGE).

Centre Cybermédia

Les élèves du primaire disposent d'une salle informatique et d'un TBI mis à leur disposition durant les heures de cours.

La salle informatique est encore utilisée pour la recherche, l'impression ou la consultation de documents à usage scolaire.

Participation à la vie scolaire et aux activités extérieures organisées par l'Athénée :

En leur qualité d'élèves, les étudiants tant du primaire que de la maternelle participent naturellement à toutes les activités culturelles, sportives ou de détente proposées par la commune.

L'Internat organise, quant à lui, des sorties organisées qui viennent en complément aux activités proposées par la branche d'enseignement (Visites de musées, d'expositions, manifestations culturelles, divertissantes et/ou sportives, ...)

Elles s'effectuent systématiquement le mercredi après-midi et concernent tous les élèves. Aucun complément financier n'est jamais demandé aux parents.

Suivi individualisé des élèves et étudiants

Les Carnets de communications entre l'externat et l'Internat concernent tant l'évaluation permanente du suivi scolaire que les problèmes comportementaux éventuels ou encore des faits marquants de la vie familiale de l'élève.

Résumé

L'Internat constitue avant tout un lieu de vie équilibré où nous tentons de placer les élèves dans les meilleures conditions de confort et d'amitié afin qu'ils assument au mieux leurs études. Pour beaucoup d'enfants sinon pour la plupart, l'internat constitue leur famille. L'objectif principal de l'action de l'équipe éducative réside donc d'amener un maximum d'élèves à réussir leur année d'étude tout en les intégrant dans toutes les activités de détente qui leur sont proposées, mais en les subordonnant, bien entendu à la volonté réelle de travail de l'élève.

Tout est organisé, structuré et revu en fonction de cet objectif; qu'il s'agisse des études, des loisirs, de mise à disposition d'outils divers (bus, ...), informatique ou autres, des menus proposés, ...

Apprendre à apprendre :

- L'école travaille en collaboration avec les acteurs locaux, et plus principalement le « Centre Culturel », le « CPMS » et « Université de Mons » qui ont mis sur pied plusieurs ateliers pour les élèves.
- Adaptation au rythme de chacun pendant toute la scolarité tout en privilégiant le goût de l'effort, du travail bien fait et le respect des consignes.
Ecole, lieu de vie où élèves et équipe éducative aiment se retrouver et où l'on partage le plaisir d'apprendre.
- Mise à disposition des élèves de l'outil informatique, d'un TBI, plus particulièrement en primaire grâce à une connexion internet.
- Participation à la vie de la cité et ouverture de l'école au monde de la culture par des visites, voyages, expositions, le théâtre, la musique, le cinéma,... La direction veille à ce qu'au moins une activité extra-scolaire soit organisée par classe chaque année.
L'école travaille en collaboration étroite avec le Centre culturel qui organise de multiples activités ciblées en fonction des différentes tranches d'âge de nos élèves.
Il en va du théâtre à l'école, de même que de la tenue d'expositions ou de conférences diverses.
- Progressivité des bilans et des examens avec mise en valeur des cours de base et du travail journalier.
L'évaluation doit impérativement être formative, d'abord, et, dans ce cas,...les « erreurs » sont à considérer comme des moments dans l'apprentissage et non comme des faiblesses répréhensibles. L'évaluation doit être un moyen régulateur au service de l'apprentissage. Il permet à l'élève de mieux prendre en charge son niveau de compétence et aide l'enseignant à évaluer sa pédagogie et son action. L'évaluation certificative est, quant à elle, un moment de l'évaluation. Elle permet de signifier dans quelle mesure le travail accompli par l'apprenant rencontre les exigences imposées par un programme.
Elle intervient pour évaluer le passage de classe ou l'obtention d'un titre.
Elle doit donc être progressive, cohérente et répondre aux objectifs d'apprentissage.

Les compétences ne sont donc pas uniquement le reflet de la note obtenue à une interrogation ou à un examen, mais bien l'aptitude qu'un apprenant est capable de mettre en œuvre dans l'acquisition d'un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches.

1. CONDUITE VERS LA PRISE EN CHARGE PROGRESSIVE ET AUTONOME DE SA FORMATION – FAVORISER L'EPANOUISSEMENT PERSONNEL ET EDUQUER AUX SAVOIR-ETRE.

- « Apprendre à apprendre » plutôt que l'acquisition de savoirs purs. Mettre l'accent sur les compétences transversales.
- Chaque enseignant veille à ce que les élèves utilisent le plus correctement possible la langue maternelle : orthographe d'usage et précision du langage et de l'écrit.
- Responsabilisation des élèves en donnant le plus possible la matière à étudier et à travailler à la maison sur période d'une semaine.

- Respect de soi, des autres, de l'institution et de l'environnement par des actions responsables développées par les élèves, les parents, les enseignants et la direction et par la participation à des actions liées à la promotion de la santé.

- Lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaire.

En stricte application du « Décret sur les missions de l'enseignement », l'école tiendra un relevé minutieux et systématique des absences.

- Encouragement à la participation des élèves, des enseignants et des parents à la gestion de l'établissement au travers d'activités culturelles et autres, via les délégués de classes.

- Utilisation maximale des moyens multimédia et de l'outil informatique pour l'enseignement, la formation, l'information et la propagation de l'image de l'école.

Présence d'un « site WEB » et d'une page Facebook du fondamental cogérée par des enseignants.

- Respect de soi, des autres, de l'établissement et de l'environnement :

1) Séances d'information sur les assuétudes dès la 6^e. année primaire (Formation « MEGA ») selon les disponibilités de la zone de police sur laquelle est située l'établissement.

2) Cycles d'information sur la « vie sexuelle et affective » par le Centre de planning familial de Marche-en-Famenne.

3) Sensibilisation des adolescents à la conduite d'un deux roues, en collaboration avec « PROVELO », APPER et la Zone de Police locale.

4) Nettoyage périodique des cours de récréation et des abords de l'école par des classes, sur base volontaire, ou dans le cadre de sanctions d'intérêt général, imposées à des élèves punis pour des faits de dégradations.

5) Formation de certains élèves à la protection de l'environnement, en collaboration avec le « CRIE de Saint-Hubert ».

6) Lancement d'un projet « Jardin » en collaboration avec le secondaire, la cuisine de l'établissement, la commune, Andage et le CPAS.

2. DONNER DES CHANCES EGALES A TOUS – EDUQUER AU SENS SOCIAL ET AU SENS CRITIQUE PAR LA RESPONSABILISATION ET LA PARTICIPATION.

- Privilégier la participation à des actions en faveur des « Droits de l'Homme ». Favoriser le dialogue, accepter l'opinion de l'autre et respecter le choix de chacun. Eduquer à la tolérance dans toutes les relations.

- Travail réalisé en collaboration avec l'Université de Paix de Namur dans le cadre du projet de médiation par les pairs.

- Développer le sentiment d'appartenance à la Communauté éducative de l'Athénée Royal de Marche-en-Famenne par le respect de soi, des autres, de l'institution et de son environnement.

- Projet Sénégal de Madame LOUIS permettant une ouverture vers une culture et un enseignement différent.
- Aider les élèves à vivre positivement la transition primaire-secondaire
La section fondamentale annexée a l'occasion de suivre pendant une journée les cours avec les élèves de première année commune.

3. ACTIONS SPECIFIQUES A DEVELOPPER DANS LE CADRE DU RESPECT DE SOI, DES AUTRES, DE L'INSTITUTION ET DE L'ENVIRONNEMENT

-

La direction :

- Veillera à présenter une image positive et à favoriser la convivialité.
- Mettra l'accent sur l'écoute active (réunion des délégués), la tolérance et la lutte contre les individualismes
- Valorisera l'école comme lieu de vie tant par la parole que par l'action pour créer une ambiance de travail agréable pour tous et développer le sentiment de fierté d'appartenir à son école.
- Veillera par des actions responsables au rééquipement progressif de tous les locaux ainsi qu'à la cour de récréation.
- Intensifiera ses actions de « LUTTE CONTRE LES CONFLITS ».

Annexe au projet d'établissement :

CHARTRE D'ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES DE L'ECOLE :



Les enseignants :

- Veilleront, tout en restant libres d'exprimer leurs idées, à la correction de leur langage, tenue et présentation
- Développeront l'écoute active à chaque instant et plus particulièrement dans la gestion des conflits
- Montreront l'exemple en terme de ponctualité.
- Apporteront une attention toute particulière aux passages difficiles situés entre le primaire et le secondaire
- Apporteront leur enthousiasme à la bonne exécution des manifestations scolaires
- Participeront à l'embellissement de la cour si nous obtenons un financement du FOND HOUTMAN (ONE)
- Privilégieront l'usage des manuels scolaires dans leurs cours

Les parents :

- Encadreront leurs enfants et veilleront à ce qu'ils arrivent à l'heure à l'école et qu'ils respectent leur matériel scolaire
- Aideront l'école, par des informations précises et claires, dans sa tâche de l'éducation aux médias et à la tolérance
- Aideront l'école, dans la mesure de leurs disponibilités, pour l'embellissement des locaux et de la cour afin que chacun s'y sente bien
- Veilleront au développement de « coins jardinage » dans l'enseignement primaire

Les élèves :

- Conscients de vivre dans leur école, veilleront à leur tenue, leur présentation et leur correction du langage
 - Reconnaîtront leurs erreurs dans l'optique d'une meilleure formation en acceptant le dialogue, l'avis et l'opinion des autres
 - Respecteront le choix des autres dans leur différence et éviteront les discriminations
 - Apporteront une attention particulière au matériel scolaire propre et celui qui est mis à leur disposition
 - Participeront à la gestion des activités scolaires et parascolaires
 - Imagineront, avec la direction, des actions pour renforcer la propreté des locaux et l'hygiène des toilettes-élèves ainsi que dans tous les domaines portant sur le bien-être à l'école.
 - Créeront ensemble des lieux accueillants plus spécifiquement réservés aux élèves, lieux qu'ils s'engagent à gérer dans le respect de l'environnement (Projet de cour sans dispute).



PROJET D'ETABLISSEMENT

IMPLANTATION DE BARVAUX ET DE BOMAL

Projet d'établissement destiné aux élèves
fréquentant la section fondamentale
de Barvaux Bomal (Annexe 2 du projet global)

L'Athénée Royal Barvaux-Bomal fondamental organise et met l'accent tout particulièrement sur :

- Le développement chez les élèves du sens de l'effort, du goût du travail bien fait ;
- L'ouverture vers l'extérieur.

SECTIONS FONDAMENTALES

COORDONNEES DES IMPLANTATIONS

IMPLANTATION DE BARVAUX :

Route de Marche, 6

6940 BARVAUX-SUR-OURTHE

Tél : 086/21.10.73

Fax: 086/21.85.10

e-mail : fondamentalbarvaux@hotmail.be

IMPLANTATION DE BOMAL :

Rue Nofiot, 1

6941 BOMAL-SUR-OURTHE

Tél : 086/21.91.25

Fax : 086/21.85.10

e-mail : fondamentalbarvaux@hotmail.be

OBJECTIFS PRIORITAIRES

Assurer la maîtrise des compétences et des acquis de base

- En se référant aux programmes et aux socles de compétence.
- En pratiquant la différenciation (contrats, ateliers, outils différents, ...), la remédiation (fichiers ...), l'individualisation (titulaires libérés par les cours de langue, tutorat, personne ressource ...).
- En assurant une juste répartition des matières sur l'ensemble de la scolarité.
- En assurant la continuité des apprentissages par le biais des concertations.
- En informant les enseignants sur le calendrier des formations pédagogiques.

Aider chacun à développer au maximum ses potentialités

- En proposant des défis et des situations-problèmes.
- En variant les procédés, les outils, les stratégies et les projets en fonction des moyens et des attentes des élèves.
- En proposant des exercices de remédiation et de dépassement.
- En tentant de laisser chacun travailler à son rythme.
- En respectant autant que possible les rythmes chronobiologiques des enfants.

L'accueil sera notamment instauré dans toutes les classes. Les après-midi seront consacrés à la sieste chez les petits des classes maternelles. On évitera autant que possible les leçons trop ardues dans les autres classes.

- En donnant du sens aux travaux scolaires (projets d'enfants).
- En adaptant les exigences en fonction des évaluations.
- En facilitant l'intégration et l'épanouissement des petits qui seront appelés à fréquenter l'école dès 2ans et demi.
- En assurant des cours de langues étrangères en néerlandais par des professeurs spéciaux en 5° et 6° années.

Lorsqu'un enfant est amené à intégrer une année complémentaire, une étroite collaboration s'instaure entre l'instituteur à l'origine de cette proposition, celui qui reçoit l'élève, de façon à établir un Plan Individuel d'Apprentissage. Ce PIA part des compétences déjà acquises pour cibler et travailler celles qui sont insuffisamment maîtrisées ; il est présenté aux parents et réévalué en fonction des progrès constatés.

Développer l'autonomie et la confiance en soi

a) **Dans les apprentissages**

- En pratiquant l'autocorrection (à l'aide d'une grille ou d'un référentiel par exemple).
- En dédramatisant l'erreur et en lui accordant un statut commun à l'école (« en classe, on a le droit de se tromper pour ne plus se tromper plus tard »).
- En apprenant très tôt des gestes simples (habillage ...)

b) **Dans la vie de la classe et de l'école**

- En instaurant un climat de confiance et de respect entre les différents partenaires de la classe et de l'école.
- En établissant un tableau des charges responsabilisant les élèves dans des domaines comme l'ordre, l'organisation ou la solidarité.
- En provoquant des entretiens familiaux pendant l'accueil ou le forum.
- En permettant à l'élève d'organiser son temps de travail à domicile par un journal de classe hebdomadaire.
- En autorisant chacun à gérer son matériel (fardes et cahiers) selon les conventions établies, mais en s'assurant régulièrement que tout est en ordre.
- En étant acteur et réalisateur de spectacles publics.

Développer la solidarité et le sens social

Amener l'enfant à vivre en harmonie avec lui-même et avec les autres, à accepter les différences :

- En travaillant en ateliers, en groupes hétérogènes ou homogènes.
- En participant à des œuvres caritatives dans le cadre de l'école et en-dehors.
- En pratiquant le tutorat et en aidant à la remise en ordre des condisciples absents.
- En participant à des classes de dépaysement (vertes, de mer, de neige), à des tournois sportifs, aux jeux de l'école ...
- En apprenant à savoir gagner et à savoir perdre dans la dignité et le respect de l'adversaire.
- En apprenant à respecter les divers règlements et le matériel de l'école.
- En lui faisant prendre conscience du sens et de la portée des mots qu'il pourrait prononcer dans ses rapports avec les autres et notamment avec les plus petits.
- En rappelant régulièrement les notions élémentaires de civisme.
- En habituant les enfants au tri des déchets.

Promouvoir l'ouverture aux autres et à leur culture

- En profitant du caractère interculturel de la classe et de l'implantation pour élargir les horizons des élèves.
- En respectant les coutumes et croyances de chacun.
- En invitant l'élève étranger à parler de son pays, à le présenter dans toutes ses dimensions.

- En sensibilisant les élèves au monde des enfants handicapés.
- En s'intéressant aux personnes âgées.
- En invitant des personnes ressources selon les opportunités ou projets.
- En écoutant des témoignages (avocats à l'école, policiers, ...).
- En allant en classe de dépaysement.
- En réalisant des activités communes aux différentes implantations.

Assurer la continuité des apprentissages

- Par des concertations régulières entre cycles, implantations, maîtres spéciaux. Elles permettront de mieux répartir la matière, d'affiner les concepts, de s'interroger sur les sources d'erreurs et d'y remédier, de choisir des outils communs, de faire connaître aux collègues les projets ou thèmes abordés afin d'éviter des répétitions ou des oublis, de résumer à l'équipe les formations auxquelles on a assisté et d'en retirer de nouvelles stratégies communes.
- Par des concepts communs au niveau des corrections et des symboles.
- Par des outils qui suivront l'élève pendant son cursus scolaire.
- Par des rapports mensuels des enseignants à la direction sur les matières enseignées et sur les situations mobilisatrices développées en classe.
- Par le travail en cycle 5-8 ans. Projets réalisés : aménagement d'un petit verger, d'une mare didactique et de jardins sur pilotis. Animations suivies : découverte de la faune et la flore de la rivière, l'école à l'ancienne, animation sportive...

Assurer la liaison primaire-secondaire

- En apprenant aux futurs étudiants à gérer et à organiser leur temps d'étude par l'intermédiaire d'un journal de classe hebdomadaire.
- En pratiquant l'assouplissement du titulariat.
- En informant élèves et parents sur les différentes possibilités après les études primaires.
- En laissant une plus grande autonomie de gestion aux élèves de 6^{ème} année.

Communiquer et interagir avec les différents partenaires

- En informant la famille des structures et stratégies mises en place dans notre établissement au moyen de la farde d'informations et de communications.
- En informant les parents des résultats, des progrès ou des difficultés de leurs enfants par le bulletin, par des réunions de parents ponctuelles ou par des entrevues occasionnelles en dehors des heures de cours.
- Grâce aux Associations de parents et à l'Amicale dont les buts principaux sont de promouvoir notre enseignement et trouver des ressources pour améliorer nos conditions de fonctionnement.
- En faisant appel aux personnes ressources pour compléter les informations ou interagir avec l'environnement dans des domaines comme la sécurité, la prévention, l'hygiène, la connaissance du patrimoine ou de la sauvegarde de la mémoire du passé.

- En travaillant en synergie avec le P.M.S. pour déceler les causes des difficultés rencontrées par certains élèves, puis trouver une remédiation ou les orienter vers un autre type d'enseignement.
- En suscitant un partenariat avec les Hautes Ecoles et l'institut supérieur de Logopédie afin de les aider à assurer la formation initiale de leurs étudiants et de nous permettre de remplacer les maîtres partis en formation pédagogique, d'élaborer d'éventuels projets communs et d'individualiser les apprentissages au niveau du langage.
- En fréquentant la bibliothèque ou le bibliobus, l'enfant prend goût à la lecture, enrichit son vocabulaire, améliore sa culture générale...
- En faisant appel à des personnes bénévoles retraitées qui viennent conter en classe.
- En travaillant en collaboration avec l'OAL de la Commune de Durbuy dans le cadre d'activités: artistiques, musicales et culinaires.
- En collaborant avec la section technique animation du secondaire de Bomal, les élèves de maternelle et du primaire ont suivi des animations aboutissant à un spectacle.
- En sensibilisant les élèves du primaire aux activités scientifiques proposées par la Maison de la Science à Liège.
- En s'associant avec l'Intercommunal Idelux afin de conscientiser les enfants sur l'importance de préserver notre environnement par le tri des déchets.
- En participant aux défis du Forum de la Mobilité de Durbuy dans le but d'encourager les enfants et les parents à utiliser les modes de transport écologiques (covoiturage) et actifs (vélo) afin d'assurer un environnement sain.
- Avec l'aide de l'ASBL « TOUT HABIT » qui finance partiellement les garderies de nos 2 sites.

⇒ **Projet à venir :**

- Aménagement des cours de récréation en s'appuyant sur le travail présenté par Bruno Humbeeck et création d'espaces verts.
- Installation de tableau interactif au sein de nos deux implantations.
- Découverte du plaisir de jouer ensemble au travers de jeux de société d'hier et d'aujourd'hui avec le projet d'en construire de nouveaux.
- Travail en cycle 5-8 ans sur les thèmes de la ferme et des châteaux forts.
- Eventuellement, l'ouverture d'une classe DASPA.

EVALUATION

Elle sera de quatre types :

Diagnostic

En début d'année scolaire, chaque enseignant veillera à dresser le bilan des pré requis et des connaissances de ses élèves avant de poursuivre les apprentissages. Il en fera de même chaque fois qu'il recevra un nouvel élève. Pour cela, il consultera les outils et documents qui lui seront fournis.

Formative

Elle sera pratiquée de façon permanente afin de découvrir les difficultés rencontrées par chaque élève (questionnement, exercices oraux, écrits, ...) et d'évaluer l'avancement dans la conquête des compétences.

Elle débouchera sur des nouvelles stratégies et des remédiations assurées par le titulaire ou les personnes ressources.

Sommative

Cinq bulletins dresseront un bilan chiffré du travail des élèves. Ils seront élaborés à partir d'exercices cotés pratiqués au cours de la période. Ces exercices seront également utilisés pour déceler les lacunes chez l'élève ou réajuster les stratégies d'apprentissage.

Le savoir-être de l'enfant sera également apprécié et communiqué à la famille par le biais du bulletin.

Des conseils y seront également donnés aux parents et aux élèves.

Certificative

Le passage de classe se fera automatiquement lorsque l'élève ne sera nulle part en situation d'échec. Dans le cas contraire, une concertation réunissant le titulaire, le directeur et les membres de l'équipe éducative concernés décidera de la réussite ou non en tenant compte non seulement des points, mais aussi des efforts fournis et des circonstances particulières qui auraient pu engendrer l'échec.

En 6^{ème} année, l'obtention du C.E.B. dépendra des épreuves certificatives externes et de son règlement.

Des tests externes sont organisés en fin de 2^{ème} année primaire (certificatifs) et de 4^{ème} année primaire (non certificatifs).

Le lien qui unit et guide l'équipe pédagogique du secondaire se traduit par l'émergence des valeurs suivantes :

- L'honnêteté vis-à-vis de soi-même et des autres, liée au sens des responsabilités ;
- La tolérance, la compréhension et le respect de l'autre ;

- La liberté et l'autonomie ;
- La rigueur et le sérieux dans le travail.

L'honnêteté vis-à-vis de soi-même et des autres, liée au sens des responsabilités

La responsabilité porte sur le rapport à soi-même, à autrui et à l'environnement. Connaître non seulement ses droits mais aussi ses devoirs, et les mettre en pratique en prenant conscience que nous avons tous une part de responsabilité dans le fonctionnement présent et à venir du groupe, de l'école, de la société et de la nature.

La tolérance, la compréhension et le respect de l'autre

La tolérance implique la reconnaissance de la diversité des individus, des différentes sociétés et cultures dont nous sommes issus. Face à la diversité, il s'agit de mettre en pratique un esprit d'ouverture et d'écoute.

Dans le domaine pédagogique, la constitution de groupes de travail inclut la tolérance : elle prône le plus large accueil et se refuse à toute exclusion de principe.

La liberté, l'autonomie

La finalité de tout système éducatif cohérent est de former des personnes capables de décider et d'agir par elles-mêmes. Il faut donc préparer les jeunes à prendre des initiatives, en vue de faciliter leurs démarches personnelles d'investigation et d'action.

La rigueur et le sérieux dans le travail

Il s'agit d'assurer une formation solide dans tous les cours, dans des options précises qui bannissent toute facilité dans le choix d'un cursus scolaire.

L'accent est mis sur les notions de travail personnel en classe et à domicile, sur le sens de l'effort et de la persévérance pour inviter les élèves à donner le meilleur d'eux même.

Les orientations et les valeurs défendues par le secondaire trouvent une concrétisation dans une série de mini-projets, c'est-à-dire **d'activités en cours de réalisation ou à réaliser**.

Nous avons choisi de les classer selon les points suivants :

- Les innovations pédagogiques mises en œuvre en vue d'atteindre les objectifs généraux poursuivis par l'enseignement de la Communauté française dans le cadre de son projet éducatif et de son projet pédagogique ; en particulier, les démarches entreprises pour assurer la réussite des élèves en difficulté et le soutien qui leur est accordé.
- Les initiatives prises en matière :
 - d'animation culturelle,
 - d'éducation à la citoyenneté,
 - d'éducation aux médias,
 - d'éducation à l'environnement,
 - d'éducation à la santé et de promotion des activités sportives.
- Les mesures prises pour assurer la continuité d'un niveau scolaire à l'autre et favoriser une orientation adéquate des élèves.

LA COMMUNICATION

Moyens mis en œuvre :

- Le carnet de liaison constitue le journal de classe de l'élève.
- Les parents sont associés à l'évolution de l'apprentissage de leur enfant lors des rencontres parents-enseignants.

- **L'ÉVALUATION**

Nous pratiquerons à la fois l'évaluation formative et l'évaluation certificative.

L'évaluation formative

Elle vise à apprécier l'évolution de l'élève en cours d'apprentissage et, si besoin en est, à l'amener à modifier ses techniques de travail, ses stratégies et sa manière d'être, en tirant parti de ses erreurs et en identifiant ses lacunes. Cette évaluation portera sur les compétences renforçant l'identité du jeune et élargissant sa vie relationnelle, sur les compétences donnant l'accès à des savoirs disciplinaires. Après concertation des enseignants et discussion avec l'élève, des interventions de remédiation, des activités de soutien pédagogique individuelles ou collectives seront mises en place par les intéressés. Ils élaboreront ensemble des projets, des contrats, des plans de travail impliquant l'élève dans la construction des savoirs. Cette évaluation pourra être faite par l'enseignant, par l'enfant (autoévaluation), par l'élève et l'enseignant (co évaluation) et éventuellement par le groupe selon les caractéristiques de l'objet à évaluer. L'équipe éducative construira des outils pour cette évaluation (tests, grilles d'analyse sur les contenus, les comportements...).

Elle répondra aux exigences de la Communauté française en ce qui concerne les socles de compétences établis pour chaque discipline. Plusieurs entraînements à ce type de certification seront organisés au cours de l'année de manière à préparer progressivement l'élève à ces moments parfois difficiles (nervosité, angoisse, manque d'organisation...).

LES RENCONTRES AVEC LES PARENTS

Plusieurs rencontres seront programmées au cours de l'année : les réunions de parents, les journées « portes ouvertes » et autres fêtes d'école, les rendez-vous sont autant d'occasions de se réunir.